

Les deux négociants

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **70 (1931)**

Heft 19

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223916>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

concitoyens ». Il s'agissait de choisir le successeur de Bron. Conciliabules entre gros bonnets de la localité, conciliabules avec le comité du parti, conciliabules avec M. le Préfet. Le fauteuil de Bron ne tentait personne à Saint-Fromont. Les candidatures n'eussent pas manqué, au chef-lieu et ailleurs. Il fallait un Saint-Fromontois.

— Si nous proposons Justin Bressard ? dit un soir l'adjoint-maire à quelques Saint-Fromontois attablés au restaurant du « Sabin ».

— C'est une idée.

— Il n'a rien de mieux à faire.

— Alors, ça y est !

— Il est bien avec le curé.

— Et il a de quoi payer un fameux béjaune.

Contrairement à tous les usages, Bressard ne se fit pas prier. Il était ravi. Il promit que son élection ne serait pas une élection sèche. Il défendrait les droits de l'Eglise, sans négliger les intérêts de Saint-Fromont. Il ne serait pas un muet, comme François Bron.

Dix ans durant, Justin Bressard fut le plus assidu, le plus consciencieux, le plus serviable des députés. On le chargeait de commissions — extraparlémentaires — pour des connaissances ou chez des négociants de la ville fédérale. Il rapportait des parapluies que l'un ou l'autre des bourgeois oubliait dans les cafés de Berne, les jours de marché. Il achetait, à la foire d'Ernenbach, les taureaux des syndicats agricoles de son arrondissement. Il visitait les malades dans les hôpitaux. Il était redouté à la Direction militaire, où il recommandait indifféremment tous ceux qu'il désirait être dispensés d'un cours de répétition ou d'un rassemblement de troupes. Bref, le grand-conseiller idéal !

Cependant, la perfection n'est pas de ce monde, et l'envie existe. Bressard, comme tous les savants, était distrait. Il lui arrivait de marcher sans aucunement se préoccuper des choses ni des gens. Ses yeux regardaient sa pensée ou son rêve.

— Bonjour, M. le député !

— Beau temps, hein, M. Bressard ?

Il n'avait ni vu, ni entendu. On lui pardonnait ces menues faiblesses. Et pourtant, la politesse ne messied pas, même aux hommes instruits et considérés. Ce brave Justin Bressard en prenait à son aise avec les commandements de la civilité pérule et honnête. Quelques grincheux l'accusèrent d'être fier, de se croire le coq de l'endroit. S'il avait pu s'imaginer qu'on lui reprochait le péché d'orgueil, il en aurait attrapé la fièvre. Mais ses bouquins, mais ses besognes multiples de législateur et de bonne à tout faire, mais ses voyages à Berne l'absorbaient au point qu'il avait la conscience tranquille.

On aurait fini par s'accoutumer aux distractions de M. le député, et par s'en accommoder, si le fils aîné de François Bron, qui avait repris l'auberge, n'avait pas songé à reprendre aussi le fauteuil de son père. Sournoisement, à la mode campagnarde, il démolissait Justin Bressard. Celui-ci n'avait pas même l'idée que des ambitions plus jeunes, et moins encore, de jalouses impatiences, pussent ne pas se féliciter d'être représentées à Berne par le plus exact, le plus obligé et le plus distingué — distingué, oui — des Saint-Fromontois. Et, l'âge aidant, en toute innocence du reste, il ménagea de plus en plus ses « bonjours » et ses coups de chapeau. Sa redingote noire traversait les rues du village, sans s'arrêter, comme une ombre chassée par le vent, et le large feutre qui coiffait cette ombre mouvante ne connaissait personne. C'était agaçant à la longue ; on s'y résignait, tant Justin Bressard était « tout ce que tu sais ». Et, depuis l'heure et le temps qu'on votait pour lui, on ne se figurait pas qu'on pût jamais voter pour un autre.

Le fils Bron n'en minait pas moins le terrain sous les pas du bonhomme.

— Il ne salue plus... Ce n'est pas la fatigue qui l'empêche de porter la main à son chapeau... Parbleu, on n'est que des paysans, et c'est trop peu pour M. le député...

Ces insinuations, à force d'être répétées, firent la goutte d'eau qui, insensiblement, creuse le roc. Toujours est-il que ce n'était pas un motif de congédier Justin Bressard. D'ailleurs, ça lui aurait fait une peine !... Quelque ingéniosité et quelque acharnement que Bron déployât à découvrir les côtés vulnérables de la candidature Bressard, il ne pouvait guère s'accrocher qu'à un nombre croissant de « bonjour », de « bonsoir » et de coups de chapeau négligés par le député de Saint-Fromont. Et, décemment, ça ne suffisait pas pour l'évincer.

— Je le pincerai tout de même...

En effet, Bron le « pinça », quelques semaines avec le renouvellement général du Grand Conseil bernois. La revue des pompes avait eu lieu à Saint-Fromont. Comme les élections étaient proches, il y eut là, outre le préfet et le secrétaire de préfecture, tous les députés de l'arrondissement, sauf Bressard, auquel le fils Bron avait été chargé d'annoncer l'arrivée de ses collègues. Comme à l'ordinaire, la revue fut brillante ; l'éloquence de M. le préfet n'eut rien de trop pompier.

Les autorités étaient rassemblées autour d'une bouteille d'Arbois, à l'auberge Bron, quand on s'avisait que Bressard manquait à l'appel.

— Il va passer, dit le fils Bron ; c'est l'heure de sa promenade...

Il était cinq heures. Tous les soirs, depuis trente ou quarante ans, Bressard quittait son logis à la même minute, traversait le village, descendait par le chemin des « Rasses », remontrait par la forêt du Cernil et les champs de « Sous la Vie », pour se mettre ensuite, de grand appétit, au souper que lui préparait la femme de son fermier. Comme bien l'on pense, Bressard avait totalement ignoré la revue des pompes. A cinq heures précises, sa haute taille, ses joues épanouies, son ventre d'évêque furent signalés à l'autre bout de Saint-Fromont.

— Vous le regardez passer, insinua le fils Bron.

— Il a l'air...

— De ce qu'il est !

Quelques-uns de ces messieurs étaient sur le seuil de l'auberge, d'autres aux fenêtres. Justin Bressard s'avavançait lentement, le nez et les yeux au ciel. Un minuscule volume, qu'il tenait entrouvert dans sa main gauche, absorbait sans doute son attention. Il n'aperçut, ni le préfet, ni le secrétaire de préfecture, ni les députés, ni même le fils Bron qui avait un diabolique sourire sur les lèvres.

— Elle est forte, celle-là !

— Bressard ne se prend pas pour la queue de la poire !

— Ce n'est plus de la distraction...

— La folie des grandeurs ! déclara le fils Bron.

Et comme M. le curé, sortant de l'église, le croisait à quelques pas de l'auberge Bron et lui tirait son coup de chapeau très bas, Justin Bressard ne parut pas même le remarquer. Il haussa les épaules et ce fut tout. En réalité, c'était une assez vive démanche dans le dos qui avait provoqué ce mouvement intempestif.

Le fils Bron eut beau jeu : Bressard était le plus vaniteux personnage et le plus grossier manant des Francs-Plateaux. M. le Préfet était scandalisé ; M. le curé ne le fut pas moins de n'avoir pas été salué par son député, sous les yeux de toutes les autorités du district. Et Justin Bressard, sans savoir pourquoi, ne fut pas rélé au Grand Conseil, quatre semaines plus tard. Il en a fait une maladie, et il en mourra...

— Si tu es jamais candidat, me dit mon ami Pierre, ne sois pas distrait et prodigue les coups de chapeau !

Virgile Rossel.

Les yeux fermés. — C'est maintenant que tu es mariée que tu t'aperçois que ton mari est ridicule ? — Mais oui. Avant, tout le monde me disait que je pouvais l'épouser les yeux fermés.

Moyen héroïque. — Pourquoi, docteur, faites-vous toujours attendre ce client deux ou trois heures dans votre antichambre ?

— A un besoin de repos, et c'est le seul moyen que j'aie su imaginer de lui en faire prendre.

OH ! CES AMOUREUX !

BN chemin de fer, deux jeunes mariés montent dans un wagon de première classe.

Derniers adieux aux parents qui accompagnent. La locomotive siffle, le train s'ébranle et le couple s'installe dans les deux fauteuils de droite.

Un monsieur, qui occupe le fauteuil de gauche, ne tarde pas à s'endormir et ronfle.

Peu à peu le couple se familiarise avec ce ronflement et, sans s'inquiéter de la présence du dormeur, madame donne à son mari les noms les plus tendres.

— Mon petit chat, mon petit loup, mon petit bichon, mon petit rat, mon...

Le monsieur, dans son fauteuil de gauche :

— Appelez-le une fois pour toutes mon arche de Noé, et laissez-moi dormir, tonnerre de Brest !

Le Neveu du Chanoine, par M. Sciobéret. — Fraugère frères, éditeurs, Fribourg.

Dans un décor, aujourd'hui disparu, évoluent des personnages fortement dessinés. Une fraîche idylle fribourgeoise, dont les amoureux n'ont pas la grâce désuète qu'on leur prête volontiers ; au contraire, ils sont si proches de nous qu'on a peine à croire que le « Neveu du Chanoine » soit une réédition ! Tous ceux qui se souviennent avec plaisir de « Marie la Tresseuse » de Pierre Siobéret, seront vivement intéressés par cette étude de mœurs qui ne manque ni de malice ni d'esprit : une fois de plus ils pourront constater la vérité du proverbe : « Tel père, telle fille. » *Syl.*

LES DEUX NÉGOCIANTS

PAR devant Maîtrillard et son épouse, marchands de vins et liqueurs, a été convenu ce qui suit : les sieurs Sariol et Turban contractent association pour l'achat d'un barillet de kirsch, qu'ils vendront en détail pour les bénéfices à être partagés entre eux par moitié ; chaque verre sera livré aux consommateurs au prix de quatre sous, etc. » Suivent les clauses accessoires.

Le soir du premier dimanche d'exploitation de leur établissement ambulancier, les deux associés étaient ramassés par la police, en loques, meurtris de coups de poing, la tête dénudée à divers endroits par suite de l'enlèvement violent de poinées de cheveux. Leur situation financière et commerciale consistait en un petit baril vide et une pièce de deux sous en caisse.

Aujourd'hui, les voici en cour correctionnelle, pour rébellion et voies de fait envers les agents de la force publique.

Nos deux négociants étaient partis avec leur baril quand Sariol dit à Turban :

— Dis donc, je vais boire un verre.

— Eh bien ! tu ne te gênes pas, répond Turban, ça n'est pas à toi seul, ce brandy, c'est à nous deux.

— C'est juste, répliqua Sariol ; alors le verre étant de quatre sous, je vas te donner deux sous.

— Ah ! comme ça, t'es dans ton droit ; donne-moi deux sous, et bois ton verre.

Sariol donne deux sous et boit le verre convenu.

Cent pas plus loin, Turban dit à son tour à Sariol :

— Je vas faire comme toi, je vas me payer un coup.

— Oui, mais tu vas me donner deux sous.

— Certainement.

Il prend un coup et rend à son associé la pièce de deux sous que celui-ci lui avait remise un instant avant.

Arrivés à la route suivante, Sariol reprend :

— Ma foi, tant pis ! je profite du bon marché ; puisque ça ne me coûte que deux sous au lieu de quatre, je vas boire un autre verre.

Adhésion de l'associé, il redonne la même pièce de deux sous. Cinq minutes après, celui-ci reprend :

— Au fait, tu as raison, ça ne nous revient qu'à deux sous au lieu de quatre ; ma foi, c'est pas la peine de s'en priver.

Et il avale un second coup, en rendant une seconde fois la fameuse pièce de deux sous.

Arrivés plus loin, nos deux négociants avaient déjà échangé cinq ou six fois l'éternelle pièce de deux sous, et ne cessaient de s'applaudir de leur découverte d'eau-de-cerise à quatre sous le verre. Inutile de dire qu'arrivés au champ de foire ils n'avaient pas la tête parfaitement au commerce et n'étaient frappés que d'une seule idée, c'est que plus ils buvaient, plus ils gagnaient. Sous l'empire de cette combinaison, il firent faire la navette à la fameuse pièce de deux sous, jusqu'au moment où, le barillet étant entièrement vidé, Turban se mit à dire à Sariol :

— Ah, ça ! mais tu t'es fichu dedans, toi ; nous avons acheté pour vingt francs de kirsch, tout a été débité, et nous n'avons que deux sous en caisse.

— Comment que deux sous ?... En tout ?

— Mais oui, en tout...

— Alors, t'es un filou, t'as volé la caisse.

De là une explication à coups de poings l'intervention de la police et le délit commis.

Voilà ce que nous avons démêlé dans les explications des deux prévenus au sujet de l'étrange spéculation, cause première du délit.

Le tribunal les a condamnés chacun à huit jours de prison.

Si c'est pour élever leur famille qu'ils ont entrepris leur singulier commerce, ils feront bien de chercher une autre combinaison.



LA MÈRE

Roman inédit.

18

Ici, les rires des jeunes filles et de leur prisonnier mirent un point suspensif à la gelée d'épine-vinette. Mme Berger, craignant quelque enfantillage, dont le docteur se fût peut-être offusqué, intervenait, s'informant ; mais, toutes parlaient et gesticulaient à la fois, composant un chœur où les mots gourmand, meringue, hygiène, sobriété, etc., chevauchaient les uns les autres.

— On n'y comprend rien, s'écria Mme Pousaz.

Constatation qui surprit profondément ces demoiselles, chacune s'étant efforcée d'expliquer haut et clair les griefs de la communauté.

— Rien du tout, confirma Mme Gailloud.

— C'est un vrai galimatias, opina Mlle Tauxe, la maîtresse de piano.

— Eh ! bien, reprit Mme Berger s'adressant à Ida Pousaz, toi qui es raisonnable, Idelette, prends la parole au nom de toutes.

Mais la bonne fille, intimidée, s'y refusa. Et c'était bien dans sa nature simple et confiante. Comment eût-elle accusé quelqu'un de quoi que ce fût, même en plaisantant ?

— Parle, Jeanne, dit-elle, tu sais mieux dire.

Les autres, Berthe, Hélène et Alice Gailloud, Pauline Pasche, approuvèrent.

— Oui Jeanne, oui...

— Eh ! bien, mesdames, j'obéis. Sachez donc que cet excellent docteur est sujet à des attaques...

— Oh ! Dieu, fit Mme Pousaz qui prenait toutes choses au sérieux, peut-on plaisanter ainsi ?

— Rassurez-vous... des attaques de meringophagie.

Bouche pleine, le docteur approuva le mot.

— Un carabin n'eût pas mieux dit.

Mais Mme Berger grondait ; ces fillettes impertinentes allaient décidément trop loin.

— Veux-tu bien te taire, Jeanne... Tu manques de respect au docteur. Venez près de nous, docteur, et laissez ces petites filles à leurs taquineries.

— Jamais, maman, jamais ! Le docteur est notre proie. N'est-ce pas, mesdemoiselles ?

Celles-ci encouragées par l'attitude complaisante du médecin, approuvèrent.

— Oui, oui, notre proie.

— Bien coriace, murmura le docteur.

Jeanne continuait son réquisitoire.

— Il s'adonne, comme nous, au péché de gourmandise.

Ici, l'accusé se défendit.

— Ah ! pour le coup, je m'insurge. Meringophage, si vous voulez, mais gourmand, les dieux m'en préservent !

— Comment cela ?

— Pas gourmand pour un liard. Si je mange des friandises, ce que vous prétendez...

Toutes crièrent :

— Oui, oui.

Le docteur s'inclina.

— Soit. Eh ! bien sachez, dignes filles d'Eve, dépourvues de toute curiosité, ce que c'est uniquement par amour du prochain.

Il s'était redressé de toute sa petite taille et levait sa cuiller vers le ciel en un geste solennel et vraiment doctoral.

— Oui, mesdames, oui mesdemoiselles, par amour du prochain. Et cela date de ma plus tendre enfance.

— Dévouement précoce, dit Hélène Gailloud.

— Ne me flattez pas.

— Conte-nous cette histoire, docteur, réclama Mme Pousaz.

— Il le faut bien. C'est ma justification. Le tribunal appréciera. Voici... J'avais un oncle pasteur, un très digne homme, qui fut mon premier maître de latin. Or, cet oncle témoignait d'une prédilection peu ordinaire pour le bœuf en daube et les meringues. L'expérience et l'observation n'apprirent que nombre de ses confrères partageaient ce goût respectable. Or, comme ces messieurs ne pouvaient être accusés de gourmandise — un des sept péchés capitaux, mesdemoiselles, ni plus ni moins — j'en conclus qu'ils avalaient des meringues pour en diminuer le nombre, tout simplement, et, par cela même, supprimer la tentation cause du péché.

Le docteur avait achevé son petit plaidoyer, d'un air silencieux et recueilli ; puis, le dernier mot lancé, il prit une copieuse cuillerée de crème dont il se régala complaisamment.

— Et, alors, mon bon docteur, demanda Jeanne, vous vous êtes aussi décidé à supprimer... pour l'amour du prochain ?

— Le concert, annonça Jeanne.

Empressés, les jeunes gens se rapprochaient ; les hommes mûrs, plus cérémonieux et plus lents s'inclinaient devant les dames, tandis que l'orchestre jouait les premières mesures d'une habanera très connue.

— Oh ! c'est *Carmen* ! s'écria Alice Gailloud.

Et, sans souci des habits noirs papillonnant autour d'elle, la fillette prit sa sœur par la main et l'entraîna, chantonnant :

L'amour est enfant de bohème...

CHAPITRE VIII.

Et, tandis que la musique passionnée de Bizet rythmait l'aventure amoureuse de la Carmencita, quelques dames, avec le vieux docteur, devaient encore sur la terrasse. Mme Berger, un peu lasse, avait prié Jeanne de veiller au placement des invités ; madame Pousaz « irait plus tard » et madame Gailloud, n'aimant guère la musique « tiendrait société » à ses amies. Mais, la conversation, troublée par les harmonies de l'orchestre, allait cahin caha. Cependant, Mme Pousaz, dit, avec un hochement de tête mystérieux :

— Que de choses rappelle semblable fête.

Elle pensait aux fiançailles de Jeanne et de Paul.

— Mon ignorance à ce sujet est déplorable, avoua le médecin, sans toutefois que cet aveu parut l'attrister énormément.

Il avait conservé dans sa main gauche l'assiette à meringues et il gesticulait de la main droite, armée de la cuiller d'argent.

— Oh ! vous, répondit Mme Berger, un cédibataire impénitent !

— Irréductible, madame.

Et la cuiller traça, dans l'air, une ligne tranchante.

— Vous nous trêvez donc bien détestable ?

— Du tout, chère madame : irresponsable, pas davantage. Résultat d'une longue hérédité, d'une éducation mal comprise et cent fois séculaire... ce qui lui assure une jolie solidité.

— Dans ce cas, il appartient aux hommes de nous rééduquer par le mariage... N'est-ce pas, Mme Pousaz ?

La notairesse eut un petit sourire d'acquiescement, mais le docteur ne parut guère l'apprécier, sa cuiller d'argent s'agita de droite à gauche et de gauche à droite en un mouvement des plus négatifs.

— Mission flatteuse, dit-il. Mais je ne suis pas pédagogue.

(A suivre). Prosper Meunier.

Une heureuse initiative. — Nos écrivains et surtout les plus jeunes d'entre eux se plaignent parfois, et non sans quelque raison, d'être peu encouragés et d'éprouver de grandes difficultés à se faire connaître ou même publier.

Les directeurs de la *Patrie Suisse* ont donc pris une initiative qu'on ne saurait assez louer, en ouvrant un concours de nouvelles inédites. L'occasion est ainsi donnée à tous de prendre part à une compétition littéraire et de tenter la chance. Les lettres romanesques ne sauraient que gagner à des manifestations de ce genre.

Le règlement est envoyé, gratuitement, à toute personne qui en fera la demande à la « *Patrie Suisse* », Genève.

Un premier prix de fr. 200, un second de fr. 125 et trois prix de fr. 75 récompenseront les auteurs des meilleures nouvelles. Celles-ci seront publiées dans la « *Patrie Suisse* ». La direction acceptera en outre sur la proposition du jury de publier d'autres nouvelles envoyées au concours et non primées.

Le concours sera clos le 15 mai.

Bourg-Ciné-Sonore. — Au Bourg, deuxième et irrémédiablement dernière semaine du *Metteur en Scène*, le premier film sonore de Buster Keaton. Les amateurs de l'écran, qui souvent se sont demandés quel était au dedans l'aspect d'un studio à Hollywood et quelle était la réaction d'un metteur en scène devant une faute d'un des artistes, pourront satisfaire leur curiosité en venant voir « *Le Metteur en Scène* ». Tous ceux qui aiment Buster Keaton le retrouveront plus sérieux que jamais dans son rôle « *pitre-qui-reçoit-une-claque* ». Au programme, les actualités parlantes Fox Movietone et un comique avec Laurel et Hardy, intitulé « *Fais pas le Clown* », qui fait la joie du public. Les enfants non accompagnés sont admis en matinée.

Pour la rédaction : J. BRON, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

SELLERIE
Garniture automobile, harnais neufs
Bâches, couvertures
Travaux en tous genres. Prix modérés
E. BALMAT
Place du Tunnel, 11
LAUSANNE

HERNIEUX
Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :
Margot & Jeannet
BANDAGISTES
Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

S. Geismar Chapellerie. Chemiserie.
Confection pour ouvriers.
Bonneterie. Casquettes.
Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE